

Rédiger les clauses sensibles afin d'anticiper et gérer les litiges éventuels

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Responsables et collaborateurs des services administratifs et financiers – Intermédiaires d'assurance et de réassurance – Avocats – Risk managers

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit des obligations ou avoir suivi la formation :

[Droit des contrats pour non-juristes \(1187\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Code
12891

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1185 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Rappeler le cadre général des contrats d'assurances
- Rédiger les principales clauses sensibles des contrats d'assurance

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Rappeler le cadre général des contrats d'assurances

Les sources du droit des assurances

- Grands textes
- Organisation de la régulation

Les grands équilibres du contrat d'assurance

- Evaluation des risques
- Recours aux statistiques
- Division du risque
- Règles de solvabilité

L'étendue et les limites de la liberté contractuelle de l'assureur

- Caractéristiques du contrat d'assurance
- Principes et limites fixées par la loi (clauses abusives, garanties)

Rédiger les principales clauses sensibles des contrats d'assurance

Les clauses relatives à la vie du contrat

- Paiement de la prime
- Résiliation
- Compétence

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Exercice pratique : inventorier les différentes hypothèses de résiliation d'ordre public et contractuelle

Les clauses relatives aux limites de garantie

- Définition de la garantie : lexicque, notions courantes
- Franchises et plafonds
- Exclusions
- Conditions de garantie
- Exercice : rédiger une clause d'exclusion de garantie efficace

Les clauses relatives aux sanctions

- Déchéance
- Nullité
- Règle proportionnelle de primes
- Règle proportionnelle de capitaux
- Surassurance
- Assurances cumulatives
- Prescription
- Exercices : déterminer la sanction en fonction du manquement reproché à l'assuré et rédiger une clause de déchéance de garantie

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 18 Nov. 2026

A DISTANCE

- 18 Nov. 2026

